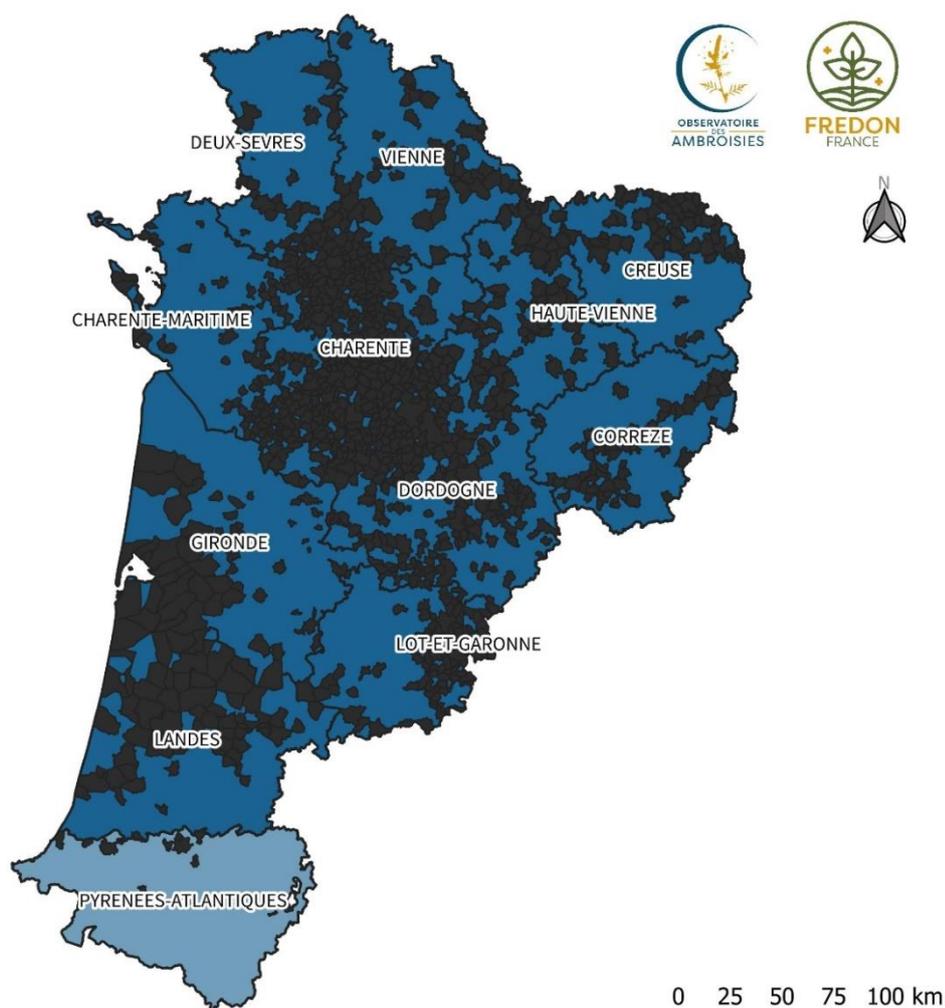


Etat des connaissances sur la présence de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Nouvelle aquitaine entre 2002 et 2022



■ Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement

Nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement par département

■ 0 - 10

■ 10 - 50

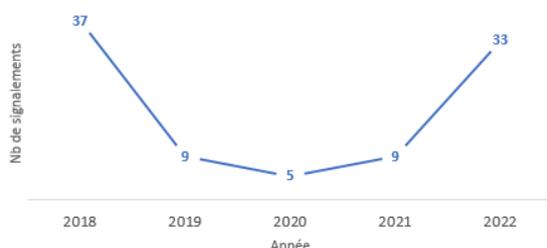
■ 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosiées - FREDON France - mai 2023.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

EVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN VIENNE



Données issues de la plateforme de
signalement :



Evènements organisés dans le département

L'ambroisie émettant son pollen à partir de mi-juillet, le début du mois de juillet est donc la période adéquate pour agir contre l'ambroisie. A cette occasion, les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambroisie (associations, organisations professionnelles...) de toute la France sont invitées à mettre en place des évènements (arrachages citoyens, stands d'informations, formation de référents, activités pédagogiques, etc.), etc.).

Voici quelques-unes des actions conduites :

- 12/04 : Publication de l'arrêté préfectoral n°2023/ARS/DD86-PSPE/09 fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre l'ambroisie dans le département de la Vienne
- 16/06 : Formation de référents, territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe à Le Vigeant
- 22/06 : Définition du plan de lutte dans le département, organisé par l'ARS86
- 27/06 : Sensibilisation association de randonnée « Le pas d'Usson » à Lizant

Pour plus d'informations : <https://ambroisie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/>